



## Droit de passage sur mon terrain

Par **san1607**, le **26/11/2008** à **17:43**

bonjour,

voilà je possède une parcelle devant mon garage et ce depuis 11 ans; seulement voilà depuis Aout dernier une pharmacie s'est implantée près de chez moi et a dû empiéter sur mon passage, aussi, pour ce faire la municipalité nous a proposé de racheter le terrain et après négociation, mon mari a demandé un échange de terrain mais il n'a signé qu'un plan provisoire et moi je n'ai rien signé du tout car je n'étais pas d'accord; or, la maison est sur nos 2 noms.

Depuis les travaux et le parking a été effectué; de plus, ils m'ont mis une grosse bordure devant mon garage.

Que puis-je faire?

Au bout de combien de temps cette "servitude" sera considérée comme acquise?

Puis-je demander un dédommagement en droit de passage puisque le terrain sur lequel les clients de la pharmacie passent tout les jours m'appartient toujours?

D'avance merci